



Mars 2018

L'OBSERVATEUR

DESCRIPTION

L'Observateur est un bulletin électronique sur le secteur publié au printemps et à l'automne de chaque année.

Il est envoyé par voie électronique à environ 6 000 promoteurs, administrateurs et fournisseurs de services de régimes au Canada.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX ARTICLES --SOUSSIONS DE TIERS

Les articles sont publiés gratuitement. Les parties concernées doivent nous faire part de leur sujet dès que possible afin que nous puissions leur garantir l'exclusivité.

L'article soumis :

- ne doit pas faire ouvertement la promotion de la personne ou de l'organisme en question ou être présenté sous forme de publipostage;
- doit comporter de 650 à 1 000 mots;
- peut contenir des liens menant à plus de renseignements;
- doit être soumis en anglais et en français, mais nous pouvons le traduire au besoin;
- peut être accompagné d'une biographie de l'auteur (maximum 200 mots) et d'une photo de ce dernier (en format JPG ou PNG);
- n'est pas tenu d'être conforme aux positions de principe de l'ACARR;
- doit voir les graphiques et les images soumis séparément;
- en ce qui a trait aux articles préformatés, nous tenterons de recréer le même format, mais nous ne pouvons vous garantir une similitude exacte;
- l'article est assujéti à l'examen et à l'approbation du Comité de rédaction de l'ACARR.

COMITÉ DE RÉDACTION DE L'ACARR

Tous les articles sont examinés et approuvés par le Comité de rédaction de l'ACARR afin d'assurer leur conformité aux lignes directrices. Le Comité se réserve aussi le droit d'interdire la publication de tout article en raison de sa valeur globale, de son ton, de son contenu ou de la promotion excessive de la personne ou de l'organisme à l'origine de l'article.

PERSONNE-RESSOURCE À L'ACARR

Les ébauches d'articles doivent être envoyées par courriel à Ric Marrero à l'adresse ric.marrero@acpm.com au moins deux semaines avant la date de publication.

Date limite pour le numéro du printemps 2018 : Vendredi 13 avril